

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n<sup>o</sup> 34, et Place de la Bourse, n<sup>o</sup> 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCÉS (la ligne)..... 25 cent.  
RECLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires ac tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors le 13 Octobre

## Nouvelles politiques

### LES FÊTES DE MARSEILLE

Discours de M. de Freycinet

M. de Freycinet, répondant au maire de Marseille, a prononcé le discours suivant :

« Messieurs,

« Je remercie monsieur le maire, au nom de mes collègues et au mien, du toast amical qu'il a bien voulu nous porter. Je remercie la municipalité et la population de Marseille de l'accueil chaleureux qu'elles ont fait, en nos personnes, au gouvernement de la République. (Applaudissements prolongés.)

« En nous voyant répondre en si grand nombre à votre invitation, on a pu croire que nous venions faire ici une manifestation politique. On a même dit que je prononcerais un grand discours. Rassurez-vous, messieurs, si plusieurs ministres se sont rendus à ce banquet, cela prouve simplement que Marseille compte dans le gouvernement beaucoup d'amis et d'admirateurs. (Nouveaux applaudissements prolongés.)

« Permettez-moi de m'inscrire au premier rang. Je n'ai pu oublier ma visite de 1878 et les sympathies que vous m'avez témoignées et que j'espère avoir conservées.

« Depuis lors, bien des choses se sont passées. Je retrouve Marseille plus beau et plus florissant que jamais.

« Votre commerce et votre industrie se sont développés, quoique les circonstances ne leur aient pas toujours été favorables. Vos voies de communication se sont multipliées, en attendant le canal de Marseille au Rhône, que nous avions étudié déjà à cette époque, et dont mon collègue, M. Yves Guyot, serait heureux de vous doter.

« Votre initiative hardie, guidée par une administration éclairée, aborde tous les sujets, depuis l'enseignement supérieur où la faveur du gouvernement ne peut manquer de vous suivre, jusqu'à ce grandiose système d'assainissement, si bien décrit par M. le maire, et destiné à faire disparaître la seule tâche qui déparait votre belle cité.

« Enfin, Marseille se transforme et s'élève, pour justifier son antique surnom de reine de la Méditerranée et pour démontrer aux pouvoirs publics la nécessité de sauvegarder son empire. (Applaudissements.)

« Si nous portons nos regards plus haut, que de changements d'un autre ordre nous constatons dans le pays ! La République, violemment contestée encore en 1878 et dont l'avenir paraissait incertain, repose aujourd'hui sur des bases inébranlables. (Applaudissements.)

« La France isolée et presque obligée de se désintéresser de ce qui se passait autour d'elle, est redevenue, grâce à la réorganisation de son armée et à la sagesse de sa diplomatie, un facteur important de l'équilibre européen. (Applaudissements.) La paix n'est pas seulement dans les mains des autres (salves d'applaudissements), elle est aussi dans les nôtres et n'en est par suite que mieux assurée. (Nouvelle salve d'applaudissements.)

« Jamais le travail et les entreprises lointaines, aliment de votre prospérité, n'ont en devant eux un horizon plus vaste et plus dégagé.

« La satisfaction du résultat obtenu ne nous fait pas perdre de vue tout ce qui reste à accomplir. Au dehors, nous avons à consolider et à développer la situation acquise; au dedans, les problèmes sociaux deviennent chaque jour plus pressants.

« La conciliation du travail et du capital, l'amélioration du sort des humbles et des déshérités, la répartition plus équitable des charges publiques, préoccupent le monde civilisé.

« Comment ces réformes ne seraient-elles pas la tâche dominante, je dirai même l'objet de prédilection de la République française, qui est par essence le régime de la solidarité et de la justice ? (Applaudissements répétés.)

« Le législateur ne peut pas toujours donner ce qu'on réclame de lui, il ne peut pas, par exemple, fixer le chiffre des salaires, mais il peut faire disparaître les entraves qui en paralysent la libre discussion.

« C'est ainsi qu'il a aboli le délit de grève, qu'il a autorisé les syndicats professionnels, et qu'il adoptera vraisemblablement bientôt un projet de loi sur l'arbitrage en cas de grève, préparé par mon collègue, M. Jules Roche. (Applaudissements.)

« Il peut également, par des mesures humanitaires, protéger la vie et la santé du travailleur, l'aider à se prémunir contre les conséquences de la maladie ou de la vieillesse. Dans cet ordre d'idées, mes collègues, MM. Constans et Rouvier, ont déposé le projet de loi que vous connaissez. Le gouvernement n'est pas enchaîné à une formule particulière, mais il estime que les Chambres doivent entrer dans cette voie. (Applaudissements.)

« L'heure où nous sommes est marquée par un

mouvement spontané qui, dans toutes les parties du territoire comme ici, porte les Français sur le terrain de la République. (Applaudissements.)

« Nous nous réjouissons pour notre part de ces adhésions qui tendent à rétablir l'unité politique du pays, troublée depuis un siècle par les révolutions successives.

« Les nouveaux venus, d'accord avec nous sur la forme du gouvernement, trouveront un bon accueil, et nous ne leur demanderons pas s'ils partagent nos opinions en toutes choses. Mais de leur côté, ils ne sauraient s'étonner que, fidèles à notre ligne politique, nous défendions fermement les libertés et les réformes pour lesquelles nous avons lutté (salve d'applaudissements), et que nous persévérions dans la voie des progrès démocratiques où nous sommes engagés. (Nouvelle salve d'applaudissements.)

« Qui pourrait songer à rompre l'ancien faisceau des forces républicaines au moment où la victoire couronne des combats si vaillamment soutenus, et où la suite dans l'action promet de nouveaux succès ? (Des applaudissements interrompent l'orateur.)

« Messieurs, je ne terminerai pas, dans cette cité, qui, depuis deux mille ans, a montré ce que peuvent le travail et la constance, où tant d'esprits supérieurs ont laissé leurs traces lumineuses, qui a vu naître Thiers et qui avait adopté Gambetta, sans rappeler les paroles de ces deux grands hommes : « L'avenir sera au plus sage. Ne désespérons jamais de la patrie. » (Salves d'applaudissements.)

« Ces maximes sont les nôtres. La France les a pratiquées et elle recueille aujourd'hui le prix mérité de sa conduite.

« A Marseille ! A la France ! A la République ! »

La fin du discours du président du conseil a soulevé des tonnerres d'applaudissements dans toutes les parties de la salle, qui a protesté très visiblement contre la pensée qu'on pourrait croire dirigées contre M. de Freycinet et contre les membres du cabinet, les manifestations de la journée.

Des cris de : Vive la République ! Vive l'armée ! Vive Freycinet ! Vive Constans ! Vive Rouvier ! sont partis de toutes les bouches.

### Discours de M. Roche à la Chambre de commerce

Messieurs,

Il est réservé au cabinet dont je fais partie, le périlleux honneur de procéder à la révision d'ensemble de notre régime économique, de résoudre

à paru dans le journal. Vous quitterez la maison. Je vous donne ma parole d'honneur de ne jamais avouer la véritable raison de votre départ. Il ne m'appartient pas de proclamer votre innocence, puisque, hélas ! tout parle contre vous... mais il se peut que vous disiez vrai... que vous ayez été victime d'une machination, invraisemblable pourtant à mes yeux... Vous êtes jeune ! si vous avez commis le crime, il vous restera bien des années pour vous repentir et vous régénérer ; si, au contraire, vous n'avez pas déobéi aux lois de l'honneur, c'est assez que vous ayez enduré une aussi terrible souffrance sans que je vous condamne à une infamie éternelle et imméritée. Je ne puis vous absoudre... je ne veux pas vous frapper... partez et que Dieu vous juge !

Elle se redressa pâle et résolue.

— Vous avez raison, dit-elle, la justice humaine ne peut rien pour moi... c'est de la justice divine que j'attends la réparation qui m'est due... Je quitte votre maison, mais j'ai le ferme espoir d'y rentrer plus tard la tête haute. Adieu, mon général !...

### XIII

#### A L'HOPITAL

De tous les malheurs qui avaient frappé Rosa, le dernier était le plus terrible. Maintenant, tout était fermé devant elle. L'infortunée n'osait se présenter à l'hôtel Kléber.

En effet, si Mme Reuter lui demandait pourquoi elle avait quitté la maison du général, que lui répondrait-elle ? Ses amis, les Alsaciens, avaient peut-être lu les abominables insinuations que le

les difficiles problèmes qui naissent pour ainsi dire l'un de l'autre, dès qu'on touche à ces délicates questions, tâche immense, messieurs, grosse de responsabilité et dont nous ne cherchions pas à nous dissimuler les innombrables difficultés. C'est qu'en effet, dans une semblable étude, il n'y avait pas lieu d'appliquer une formule simple et uniforme (Applaudissements). Moins encore dans les questions économiques que dans celles de l'ordre politique, nous croyons à l'efficacité des panacées, et si nous cherchons autant que possible à suivre les méthodes, à nous inspirer de l'esprit des sciences exactes, nous nous résignons à l'avance à n'aboutir, dans un grand nombre de cas, qu'à des solutions moyennes, heureux, si nous réussissons, non à atteindre la vérité absolue, mais à tenir la balance égale entre les intérêts dont nous avons la garde (Applaudissements prolongés).

C'est vous dire, messieurs, que nous nous sommes par-dessus tout attachés à nous tenir à égale distance des théories extrêmes. Pour nous, les mots de protection et de libre-échange n'ont aucune vertu magique qui dispense d'étudier en eux-mêmes les différents ordres de phénomènes. Nous nous sommes bien efforcés dans toutes les circonstances de protéger, d'encourager le travail national, l'activité nationale, mais nous n'avons pas pensé qu'il n'y eût qu'un seul moyen d'atteindre ce but, à savoir l'établissement de taxes douanières élevées sur tous les produits, sans distinction (Nouveaux applaudissements). Nous avons cru, au contraire, que s'il est des cas où l'intérêt national, les conditions de la production commandent l'établissement de taxes de douane, il en est d'autres où l'appréciation de ce même intérêt, de ces mêmes conditions, conduit précisément à la conclusion opposée, à l'exemption de tout droit de douane (Applaudissements répétés).

La France, et c'est là une des causes primordiales de sa richesse et de sa force, est à la fois agricole, manufacturière et commerçante, et il importe aussi bien à sa puissance qu'au développement normal de son génie national de ne sacrifier aucun des grands éléments de sa vie et de sa prospérité. Il faut bien se garder de troubler le jeu naturel des forces, qui concourent à faire de notre pays ce qu'il est, à lui permettre de tenir la place qu'il tient avec tant d'éclat et depuis si longtemps dans le monde. De là, l'extrême difficulté du problème à résoudre, de là aussi sa grandeur (Applaudissements).

Messieurs, on a pu dire, et non sans raison, que cet équilibre de nos forces avait été autrefois rompu, et cela aux dépens de la première

journal avait imprimées ; il était possible, probable même, qu'ils eussent deviné qu'elle était la personne visée par l'article ; ils devaient la flétrir, la maudire !...

Telle était cependant sa force d'âme qu'elle espérait encore dans l'avenir. Elle ne songeait plus à se donner la mort, ayant toujours présentes à l'esprit ces paroles simples et belles du général :

— Mourir, ce n'est pas se justifier.

Un autre problème se posait : Comment vivre ? Recommencerait-elle l'ancienne et lamentable odyssée ? Irait-elle de porte en porte demander à gagner sa vie ? Elle ne pouvait seulement pas dire qu'elle sortait de chez le général Douvrill, car on réclamerait son certificat. Que ferait-elle alors ? On irait aux renseignements et ce serait bien pis !

Il fallait pourtant penser à se loger tout d'abord. Pendant les quelques mois passés dans la maison où elle avait mené une existence si paisible, elle avait économisé une petite somme d'argent.

Elle ne voulut pas retourner dans un hôtel, et préféra louer, dans une vieille cité de Batignolles, une mansarde qu'elle garnit tant bien que mal à l'aide de quelques meubles achetés d'occasion et à bas prix. Elle préparait elle-même sa nourriture, économisant ses ressources autant qu'elle pouvait, se privant même du nécessaire, mangeant tout juste assez pour ne pas mourir de faim.

Elle fit antichambre dans tous les bureaux de placement.

— Il y en a deux catégories

D'abord, ceux qui sont honorables. Les direc-

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT 57

## SANS PEU NI LIEU

ROMAN D'UNE ALSACIENNE

DEUXIÈME PARTIE

A PARIS

XII

LE DOSSIER

— C'est cela même... c'est le dossier qui a disparu !... dit le général avec stupéfaction, mais qu'est-ce encore que ceci.

En ouvrant brusquement le paquet, Rosa avait fait tomber à terre deux autres objets : un morceau de cire pareille à celle dont il en était resté un morceau après la serrure, et une petite clef semblable à celle du cartonnier.

Elle devint pâle comme une morte.

— Tout m'accable, dit-elle, et pourtant je le jure, je suis innocente ! Quelqu'un a conspiré ma perte, et cependant je n'ai jamais nui à personne ! rien de tout cela n'était ce matin à cette place, j'en suis certaine.

Comme le général manifestait son incrédulité par un geste significatif, elle reprit :

— Vous ne me croyez pas ! Mais la raison même indique que si j'avais été assez perverse pour commettre une action aussi indigne, j'aurais eu

au moins la prudence élémentaire de ne pas garder ici les preuves de mon crime !

— C'est juste, murmura le général.

Elle s'arrêta un instant, attendant sa décision. Voyant qu'il se taisait, elle eut un admirable emportement :

— Des juges ! s'écria-t-elle, il me faut des juges ! tout le monde saura que Rosa Herz ayant été accusée d'espionnage, la justice l'aura déclarée innocente... Je vous en supplie, mon général, faites-moi mettre en prison en attendant qu'un tribunal me rende l'honneur !

Il ne répondit pas, compulsé le dossier et s'assura qu'il n'y manquait rien.

— Je ne vous ferai pas juger, dit-il enfin ; si vous êtes coupable, vous n'y gagneriez rien, au contraire !... et si vous êtes innocente, si vos protestations sont sincères, si vous êtes vraiment patriote, vous comprendrez ce qu'un pareil procès peut amener de complications scandaleuses, dangereuses même.

— Ainsi, fit-elle, superbe d'indignation, un journal m'aura traitée d'espionne, sans me nommer, il est vrai, mais en me désignant clairement vous m'avez soupçonnée d'avoir commis l'action la plus lâche !... et le moyen de vous convaincre de mon innocence me sera enlevé ?... et il me sera impossible de me laver de cette infamie ?... mais il ne me reste qu'à mourir !

— Mourir, fit gravement le général, ce n'est pas se justifier.

— C'est vrai, dit-elle en pleurant, qu'ai-je à faire alors ?

— Coupable ou non, répondit le général, votre place n'est plus sous mon toit, après l'article qui



industries de la France, aux dépens de l'agriculture. Vous savez, vous, que les erreurs commises ont été amplement réparées ou que, dans quelques mois, elles vont l'être. Ce sera l'honneur de la République, c'est aussi sa force d'avoir su le comprendre (Applaudissements).

Diverses branches de l'industrie se sont trouvées placées dans des conditions moins favorables que les autres; en présence de la concurrence universelle, nous n'avons pas hésité à accueillir celles de leurs réclamations qui nous ont paru justifiées et à y faire droit dans une large mesure; mais nous ne pouvions pas oublier qu'à côté de ces grands intérêts, il s'en trouve d'autres tout aussi importants, tout aussi respectables, tout aussi essentiels à la grandeur du pays; je veux parler des intérêts de notre commerce international, de notre marine marchande, de nos industries exportatrices, que nous étions bien résolu à ne pas laisser sacrifier à leur tour (Salves d'applaudissements).

Nous avons exporté 6,740,417 tonnes de produits de nos manufactures, évaluées à deux milliards de francs (Applaudissements). Que l'on songe, messieurs, à ce que ce chiffre imposant, encore inférieur à la réalité de plusieurs centaines de millions, car il ne tient compte que des exportations régulièrement constatées, représente de profits de toute nature, de salaires assurant l'existence d'un si grand nombre d'ouvriers, et l'on se convaincra sans peine que notre exportation est un des facteurs essentiels de la fortune de la France, et que c'est une obligation patriotique, nationale, non seulement de n'y porter aucune atteinte, mais encore de la favoriser par tous les moyens légitimes.

Or, pour arriver à ce résultat, il suffit que nous le voulions bien, que nous laissions nos industries s'approvisionner librement de leurs matières premières et que nous ne leur fermions pas de nos propres mains les débouchés qu'elles ont si courageusement conquis. En ce qui concerne la libre importation de nos matières premières, j'espère fermement que nous avons partie gagnée; la Chambre des députés, je suis heureux de lui en rendre hautement témoignage, a très résolument (et elle avait quelque mérite à le faire) admis en franchise les peaux brutes, les matières textiles et la plus grande partie des graines oléagineuses.

Je suis persuadé que le Sénat ne voudra pas revenir sur des votes aussi sages, et vous pouvez être assurés, messieurs, que le gouvernement soutiendra cette grande cause devant la haute Assemblée avec autant d'énergie que devant la Chambre (Applaudissements). Il montrera le même zèle pour conserver des débouchés à notre commerce d'exportation (Nouveaux applaudissements). Ainsi, messieurs, en suivant, d'accord avec le Parlement, la politique économique dont je viens de retracer devant vous les lignes principales, je suis convaincu que nous arriverons à concilier dans toute la mesure du possible les divers intérêts en présence. A chacun d'eux, nous n'attribuerons peut-être pas tout ce qu'il se croit en droit de réclamer, mais cela est inévitable, et ce n'est pas dans cette ville de Marseille, si avivée, si pénétrée au milieu de tout son entrain du sens pratique des affaires, qu'on nous en adressera le reproche.

Nous avons fait, messieurs, nous continuerons à faire dans l'avenir tous nos efforts pour garder intactes les sources de votre éclatante prospérité, et vous en verrez à bref délai une nouvelle preuve

dans le dépôt très prochain d'un projet de loi que nous étudions en ce moment, relatif à notre marine marchande (Applaudissements prolongés).

## M. DE FREYCINET

A TOULON

Toulon, 10 octobre.

M. de Freycinet est arrivé hier soir à 6 h. 28. Malgré les recommandations du président du conseil, la place de Toulon a fait rendre les honneurs militaires par des détachements des troupes de la garnison.

A midi, M. de Freycinet a offert, au Grand-Hôtel, un déjeuner d'une cinquantaine de couverts aux officiers supérieurs de l'escadre et de la défense de terre. Plusieurs toasts ont été portés.

Voici le texte du toast qui a été porté à l'armée et à la marine, par M. de Freycinet, ministre de la guerre :

### Discours de M. de Freycinet

« Messieurs, je bois à l'armée et à la marine, à leur étroite union et à leurs communs efforts pour la défense de la patrie. La France suit avec orgueil vos progrès; elle y puise un sentiment de sécurité qu'elle ne connaissait pas depuis vingt ans; elle y voit le gage de destinées meilleures et la garantie du rang qu'elle doit occuper dans le monde. La France ne menace personne, elle veut la paix; mais elle sait que le plus sûr moyen de l'obtenir, c'est de ne l'attendre de personne et de la devoir uniquement à soi-même, au respect qu'on inspire.

« L'armée, Messieurs, et quand je dis l'armée je n'en sépare pas la marine, n'est pas seulement le rempart de l'indépendance et de l'intégrité du territoire, elle est en même temps pour les jeunes générations l'école de la discipline et du devoir, le complément de toute éducation virile, la préparation aux durs labeurs de la vie et à la pratique des devoirs civiques. La France sait tout cela, et c'est pourquoi elle entoure son armée et sa marine d'estime et d'affection. Elle ne leur ménage aucun sacrifice et elle met en elles une confiance absolue.

« Appliquons-nous, Messieurs à justifier de plus en plus cette confiance, et prenons pour constantes devises deux mots latins que je me permets de citer : *Pro Patria ! Laboremus !* »

Ce toast a été écouté debout par tous les officiers, qui ont gardé le silence imposé par les règlements militaires.

Puis, l'amiral de Boissoudy, préfet maritime, a répondu au président du Conseil, en ces termes :

« Je suis heureux que mes fonctions m'appellent à l'honneur de remercier M. le président du conseil, des paroles si flatteuses pour l'armée et la marine qu'il vient de prononcer. Je l'assure qu'il est entouré ici d'officiers d'un patriotisme ardent et qui comprennent l'étendue de la tâche que leur impose la situation exceptionnelle de Toulon.

« Je porte la santé du ministre de la guerre, et je lui exprime l'espoir que son regard vigilant l'aidera à compléter les défenses de Toulon. »

La général Mathelin s'est levé et a exprimé le vœu que M. de Freycinet reste chargé d'assurer la défense nationale.

L'amiral Riennier a donné, à son tour, l'assurance que la marine était prête à toute éventualité.

### La rentrée des Chambres

Le *Journal officiel* publie l'ordre du jour de la séance d'ouverture de la session extraordinaire des Chambres qui s'ouvrira jeudi 15 octobre. Il ne porte pour chaque assemblée, que la mention : « Tirage au sort des bureaux, fixation de l'ordre du jour. »

### La santé de M. de Bismarck

Des nouvelles de source privée représentent l'état de M. de Bismarck comme très grave.

### L'Italie et la France

Rome, 12 octobre.

On a remarqué, dans les cercles politiques, la destitution du préfet de la ville de Sassari, où a eu lieu une manifestation anti-française. Ce fait est considéré comme une attitude correcte du ministère italien et comme une marque de sympathie française.

Le ministre de l'intérieur aurait aussi ordonné, dit-on, une enquête rigoureuse dans toutes les localités traversées par les convois de pèlerins revenant en France pour établir les responsabilités dans les incidents qui se sont produits.

### Le dégrèvement de la grande vitesse

Le rapport de M. Félix Faure sur le dégrèvement de la grande vitesse, a été adopté à l'unanimité par la commission du budget.

Pour les marchandises, les messageries et les denrées actuellement confondues, les prix seront décroissants avec la distance.

Les messageries, par expéditions de plus de 40 kilos, qui payent actuellement par tonne et par kilomètre 35 centimes 71 et avec l'impôt 44 centimes, payeront désormais :

Jusqu'à 100 kilomètres, 32 centimes.

De 101 à 300 — 30 —

De 301 à 400 — 28 —

et ainsi de suite, jusqu'à 16 centimes pour les distances de 1,001 à 1,100 kilomètres.

Les expéditions de moins de 40 kilos, payent actuellement, impôt compris, 35 centimes par tonne et par kilomètre.

Elles payeront désormais :

Jusqu'à 200 kilomètres, 35 centimes.

De 200 à 300 — 32 —

De 300 à 400 — 31 —

et ainsi de suite, jusqu'à 25 centimes pour 1,000 kilomètres et au delà.

Enfin, les denrées qui payent aujourd'hui 44 centimes par tonne et par kilomètre, payeront :

Jusqu'à 100 kilomètres, 24 centimes.

De 101 à 300 — 22 centimes 1/2.

De 301 à 500 — 21 —

jusqu'à 10 cent. 1/2 pour 1,101 kilomètres.

Pour qu'on puisse se rendre compte de l'effet de ces mesures, le rapporteur compare le prix actuel de transport d'une tonne de messageries ou de denrées dans les deux cas :

*Prix actuel.* — Messageries et denrées : 200 kilomètres, 88 fr. ; 300 kilomètres, 176 fr. ; 600 kilomètres, 264 fr.

*Prix nouveau.* — Messagerie : 200 kilomètres, 62 fr. ; 400 kilomètres, 120 fr. ; 600 kilomètres, 174 fr.

*Denrées :* 200 kilomètres, 46 fr. 50 ; 400 kilomètres, 90 fr. ; 600 kilomètres, 136 fr. 50.

Ajoutons que les compagnies sont considérées comme un réseau unique; c'est-à-dire que les distances parcourues successivement sur divers réseaux s'ajoutent de façon à rendre possible

l'application du tarif décroissant avec la distance.

Au point de vue budgétaire, le dégrèvement de la grande vitesse se traduit par une perte de 55 millions pour l'Etat et un abandon de 42 millions pour les Compagnies, soit, en faveur du contribuable, un dégrèvement total de 97 millions.

En ce qui concerne les compagnies, le rapporteur fait remarquer que la perte de 42 millions, représente environ 10/0 de la recette totale des chemins de fer. Il estime que, grâce à l'abaissement des tarifs, le trafic se développera davantage, de sorte que, dans un an ou deux, la perte de 42 millions sera compensée. La garantie d'intérêts, d'après lui, ne sera donc pas sérieusement influencée par la réforme.

### A PROPOS D'HYPOTHÈQUES

Le ministre des Finances vient de prescrire à ses agents de prendre les mesures nécessaires pour éviter que d'aussi nombreuses erreurs soient commises dans les inscriptions hypothécaires.

Il arrive en effet que, par la négligence des conservateurs ou de leur personnel, certains immeubles se trouvent grevés au lieu et place d'autres immeubles. On ne vérifie pas assez les noms des propriétaires et l'emplacement des immeubles. M. Rouvier estime que les agents de l'enregistrement devront à l'avenir, afin de ne pas se laisser tromper par les similitudes de nom, prendre les informations complètes et même prévenir les intéressés.

## CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

### BIBLIOTHÈQUE POPULAIRE

Samedi, à 5 heures de soir, dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, a eu lieu la réunion trimestrielle du comité de la Bibliothèque populaire de Cahors.

Dans cette réunion, le président et fondateur de la bibliothèque, M. Pihier, ingénieur en chef des ponts et chaussées, nommé tout récemment dans le département de la Dordogne, a fait ses adieux aux membres du comité. Il les a remerciés du concours qu'ils n'ont cessé de lui prêter dans le fonctionnement d'une œuvre aujourd'hui en pleine prospérité.

Sur la demande des membres du comité, M. Pihier a promis de venir à Cahors pour présider l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le quatrième dimanche de décembre prochain.

### FACULTÉ DE MÉDECINE

A dater du 1<sup>er</sup> novembre 1891, la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de Toulouse délivrera des certificats d'aptitude correspondant aux diplômes nécessaires pour exercer les professions d'officier de santé, de pharmacien de deuxième classe, de sage-femme et d'herboriste de deuxième classe, dans les départements ci-après :

Gironde, Landes, Basses-Pyrénées, Lot-et-Garonne, Hautes-Pyrénées, Haute-Garonne, Gers, Ariège, Tarn, Tarn-et-Garonne, Corrèze, Dordogne et Lot.

### PETITS-CARMES

L'Association fraternelle des anciens élèves des Petits-Carmes, fera célébrer, le 11 courant,

teurs de ceux-ci refusèrent nettement de s'occuper d'elle, les uns sous prétexte qu'elle n'avait jamais servi comme domestique dans une maison qu'elle pût indiquer, les autres pour cette raison malheureusement trop fondée qu'elle ne justifiait d'aucun bon certificat.

La deuxième catégorie de bureaux de placement se compose d'officines louches, gérées par des escrocs ou des besoigneux. Ces industriels lui firent déposer de petites sommes, en promettant de la placer à bref délai d'une façon avantageuse.

On lui soutira ainsi beaucoup d'argent sans lui procurer l'emploi le plus infime.

Elle voyait avec terreur le moment où elle n'aurait plus le sou.

Les derniers mots de son père mourant lui tintaient aux oreilles plus lugubrement que jamais : « Sans feu ni lieu !... Sans feu ni lieu ! »

Elle en était arrivée à l'atroce extrémité de manger chaque jour un peu moins que la veille pour faire durer le plus longtemps possible ses dernières pièces blanches.

A force de privations et de chagrins, elle tomba malade.

La concierge de la maison qu'elle habitait ne l'ayant pas aperçue pendant huit jours, s'inquiéta et monta frapper chez elle. Elle ne répondit pas, épuisée par la fièvre. Il fallut enfoncer la porte. On la trouva inanimée, mourante !...

Elle fut transportée et admise d'office à l'hôpital Lariboisière, où elle fit une nouvelle maladie, longue et douloureuse. Plusieurs fois sa vie fut en danger.

Les infirmières, les internes, les médecins, tout le personnel de la maison s'intéressait à cette pau-

vre fille si jeune, si belle, si charmante, sur qui planait la mort hideuse ! Ce qu'il y avait d'affreux, c'était son isolement.

Tandis que les autres malades recevaient pour la plupart des visites de parents, de connaissances ou de simples voisins, elle restait seule sur son lit de douleur, sans que jamais une figure amie se montrât à son chevet pour lui apporter des consolations. Si le malheur voulait que la maladie fût la plus forte et qu'elle mourût, personne ne réclamerait son corps !... Sa dépouille serait transportée à l'amphithéâtre et livrée au scalpel des carabins !... Le fourgon des indigents emporterait ce qui resterait d'elle et on l'enfouirait dans un coin ignoré de la fosse commune !... Là, jamais une prière touchante ne s'éleverait jusqu'au ciel pour le repos de son âme pure !... jamais la terre sous laquelle elle dormirait ne serait arrosée de larmes !... jamais une main pieuse ne viendrait déposer de ces fleurs qu'elle aimait tant !... Après avoir connu, vivante, le malheur, la persécution, la calomnie, elle avait à redouter, morte, l'oubli, le délaissement, l'abandon absolu, éternel !...

Dans son délire, elle répétait toujours ces mots : « Sans feu ni lieu !... sans feu ni lieu !... » Elle avait des rêves navrants : Les morts qui reposaient dans les cimetières sortaient de leur sommeil et la chassaient de la nécropole; ils soulevaient les pierres sur lesquelles étaient gravés leurs noms !... Ils la poursuivaient de leurs insultes et de leurs imprécations !... l'appelant vagabonde, espionne !... La terre elle-même, refusant de la recouvrir, s'écartait au-dessus d'elle, et son corps

mutilé, fouillé par le fer des étudiants, restait étendu, à la vue de tous, inspirant la répulsion et l'horreur !

Ces effroyables accès de fièvre diminuèrent graduellement de nombre et d'intensité. Les songes subirent peu à peu une transformation bienfaisante. Elle revit le vieux Jean-Baptiste Herz et le cuirassier Christian, qui l'appelaient au ciel en lui tendant les bras pendant que, resté sur la terre, Michel la retenait d'un effort vigoureux, ardent, désespéré, lui disant avec une tendresse infinie.

— Je te défends de mourir !... je veux que tu vives pour m'aimer !

A Paris comme à Remiremont, la jeunesse de Rosa et son tempérament sain et robuste finirent par triompher de la maladie. Insensiblement, la santé lui revint et, avec la santé, la force et l'espérance. Le jour où la fièvre l'ayant quittée elle reprit connaissance, elle fut étonnée de voir la sympathie qu'elle avait soulevée autour d'elle pendant la période aiguë de sa maladie.

Dès son entrée à l'hôpital, elle avait excité un dévouement étrange, inattendu.

Sa voisine de lit était une vieille femme anémiée par la plus atroce misère; les médecins lui permettaient de se lever quelques heures par jour. Quand elle aperçut Rosa que l'on venait d'apporter mourante et privée de sentiments, elle poussa un cri en joignant les mains.

— Je la reconnais, murmura-t-elle, c'est cette pauvre fille que j'ai atteinte sans le vouloir, à la Villette, pendant cette bagarre entre Allemands. C'était une singulière créature, d'une discrétion incroyable. Personne dans l'hôpital, sauf le direc-

teur ne connaissait son véritable nom, qu'elle taisait avec une obstination farouche. Ne prenant part à aucune conversation ni avec les autres malades, ni avec les infirmières, elle ne s'animait que dans une seule conversation : lorsqu'elle entendait dire du mal de l'Allemagne et des Allemands. Dans ces moments-là, elle renchérissait sur tout le monde, s'exprimant avec une véhémence étonnante.

Du jour où Rosa entra à l'hôpital, la vieille bayleuse lui vint une tendresse sans bornes, un dévouement de tous les instants. Elle ne s'expliquait pas elle-même ce sentiment qui la portait vers cette malheureuse créature dont elle ignorait l'origine et jusqu'au nom.

Elle contribua puissamment à la guérison de la jeune malade, auprès de qui elle se montra admirable. Personne ne comprenait la raison de cette sollicitude attentive et tendre comme celle d'une mère.

La vieille femme croyait n'acquiescer qu'une ancienne dette envers celle qu'elle avait maladroitement blessée jadis et à qui elle devait une compensation, mais elle ne lisait pas clairement dans son cœur. Le motif de sa conduite était, en vérité, une affection intense, irraisonnée pour une pauvre fille abandonnée. Elle l'aimait sans la connaître et la disputait à la mort avec acharnement. Souvent on la trouvait au chevet de Rosa inanimée, essayant de surprendre un souffle de vie, faisant des vœux pour une prompt guérison, versant des larmes.

(A suivre).

A. SIRVEN ET. ASIÉGEL



à 10 h. 1/2, un service funèbre, dans la chapelle de l'établissement, pour le repos de l'âme des anciens élèves défunts.

**SYNDICAT TYPOGRAPHIQUE**

Dans sa réunion du 3 octobre dernier, le syndicat des ouvriers typographes et similaires de Cahors, a renouvelé son bureau pour l'année 1891. Ont été maintenus :

P. Dellard, président ; F. Vialatte, vice-président, J. Dupas, secrétaire et J. Verdier, trésorier.

A cette même réunion on a aussi décidé une augmentation de 25 centimes sur les cotisations mensuelles, pour faire face au versement à la nouvelle fédération des travailleurs de Cahors.

**MOYEN D'ALCOOLISER LE VIN**

Cette année le raisin, à l'exception de quelques espèces, laisse beaucoup à désirer, comme maturité. Il existe toutefois un moyen de remédier à cet inconvénient ; il consiste à ajouter au raisin le sucre que la nature ne lui a pas donné.

L'alcool, on le sait, n'est autre chose que du sucre transformé par la fermentation. Donc, plus la vendange sera sucrée, plus le vin sera alcoolique. D'après les expériences les plus récentes, 1,800 grammes de sucre blanc, de bonne qualité, doivent donner au moins, par hectolitre, un degré de spirituosité.

Avec cette donnée, et en s'y conformant exactement, chacun pourra alcooliser son vin par le sucre et en graduer le degré de spirituosité comme il l'entendra.

**Figeac**

Collège. — M. Ch. Delmas, pourvu du brevet supérieur et du certificat d'aptitude de l'enseignement de la gymnastique, maître primaire au collège de Revel, est nommé maître primaire et de gymnastique au collège de Figeac, en remplacement de M. Eychène, nommé professeur de lettres à l'école primaire supérieure de Clermont-Ferrand.

**Gourdon**

Notre foire d'octobre, favorisée par un temps splendide, a été très belle et très bonne ; il s'y est traité beaucoup d'affaires ; le marché aux grains était bien approvisionné et les affaires suivantes s'y sont traitées :

Blé 1<sup>re</sup> qualité, 60 hectolitres vendus au prix moyen de 20 fr. 25 l'hectolitre.

Blé 2<sup>e</sup> qualité, 40 hectolitres vendus au prix de 19 fr. 50 l'hectolitre.

Seigle : 20 hectolitres vendus au prix moyen de 13 fr. l'hectolitre.

Maïs : 15 hectolitres vendus au prix moyen de 14 fr. 20 l'hectolitre.

Avoine : 40 hectolitres vendus au prix moyen de 6 fr. 80 l'hectolitre.

Pommes de terre : 10 hectolitres vendus au prix moyen de 2 fr. 25 l'hectolitre.

Châtaignes nouvelles : 40 hectolitres vendus au prix de 7 fr. 50 l'hectolitre.

Noix : 50 hectolitres vendus au prix moyen de 13 fr. 50 l'hectolitre.

Le foirail des bœufs était bien approvisionné et il s'y est traité beaucoup d'affaires ; les bœufs d'attelage, de 4 à 700 francs la paire, s'enlevaient assez facilement ; il n'en était pas de même des bœufs gras destinés à la boucherie, dont les cours sont restés stationnaires.

Les moutons destinés à la boucherie se vendaient facilement et à de bons prix ; ceux destinés à l'élevage et à l'engraissement étaient aussi très recherchés et se sont vendus à des prix rémunérateurs.

Les porcs gras étaient peu recherchés, mais les porcelets se sont enlevés rapidement et à de très bons prix.

Le marché de la volaille était bien approvisionné ; elles se sont vendues à raison de 0 fr. 55 la livre ; les œufs valaient 0 fr. 80 la douzaine.

Le commerce gourdonnais peut se réjouir de cette bonne journée.

**Les Vendanges**

La température est toujours favorable à la continuation des vendanges qui, peu à peu, se sont étendues du Midi à la plupart des autres régions.

Les prix des vins nouveaux ne sont encore établis ni en Roussillon, ni dans le Narbonnais, ni dans le Gard. Les achats n'ont guère porté que sur des vins de Petits-Bouchet, d'Alicante et autres vins de primeur. Cependant on parle dans l'Hérault de 13 à 15 fr. pour les Aramons ; 16 à 18 fr. pour les montagnes ordinaires, et de 18 à 20 fr. pour les supérieurs. Dans le Gard, ce sont à peu près les mêmes prix.

En Roussillon, la demande s'adresse surtout aux vins vieux, et l'on a vendu un certain nombre de caves, récolte de 1890, dans les prix de 20 à 26 francs la charge de 120 litres, vins de 9 à 10 degrés 1/2.

En Languedoc, l'irrégularité de la maturation a persisté ; il sera bien difficile, dans ces condi-

tions, de faire un vin de qualité réellement bonne même dans les crus renommés tels que Fronton. Toutefois, la durée du beau temps peut améliorer la situation dans des proportions considérables. On a traité quelques affaires en raisins de vendange, sur pied, de 6 à 9 francs les 100 kilos, suivant les cépages, et 10 fr. pour les cépages fins.

On a encore vendu peu de moûts blancs. L'arrondissement de Muret est plus favorisé. On a fait de bons vins à Longages, Lavelanet, Carbonne, avec un rendement moyen.

Dans le Nantais, on est en train de vendanger le muscadet ; pour les bons vins les prix varient de 90 à 95 fr. la barrique 230 litres.

Les prix du gros plant ne sont pas encore fixés ; on offre 40 fr. de la barrique de 225 litres.

En Auvergne, la récolte est généralement belle, mais elle a été comprise, en partie, par l'insuffisance des traitements contre le mildew.

Dans le Centre, si le beau temps continue pendant les vendanges, qui sont près de commencer, la récolte en vins rouges dépassera d'un tiers la précédente dans bon nombre de communes du Cher.

Le vin blanc sera peu abondant ; on a déjà traité des affaires aux prix de 50 et 55 fr. les deux hectolitres, nu.

Dans le Loir-et-Cher, où les vendanges viennent de commencer pour les vins rouges, et débiteront la semaine prochaine pour les raisins blancs, on compte sur un bon rendement, ce qui fait prévoir des prix moins élevés que l'an passé.

La situation s'est un peu améliorée en Champagne, mais les vendanges seront tardives et le rendement, ne paraît pas devoir être satisfaisant.

En Beaujolais, les vendanges sont presque terminées ; dans les vignobles de la côte, la quantité est inférieure à celle de l'an passé, mais la qualité sera meilleure. En plaine, le rendement est satisfaisant.

En Bourgogne et en Basse-Bourgogne, où la vendange est maintenant générale, la qualité promet beaucoup, mais la quantité sera restreinte.

En Algérie, les affaires commencent à prendre quelque extension. On achète des vins bien réussis, belle couleur et bon goût, titre alcoolique assez élevé, dans les environs de 15 francs l'hectolitre.

En Espagne, les transactions ont été jusqu'ici peu animées. Les arrivages en France ne sont pas encore très importants, et les vins nouveaux de Valence, Vinaroz et Benicarlo sont peu recherchés. Les Mayorquez seuls ont une certaine faveur sur la place de Cette, aux prix de 16 à 18 fr. l'hectolitre pour les qualités bien réussies, de dix degrés environ.

**THÉÂTRE DE CAHORS**

**Tournées artistiques A. Delétraz**

Samedi, 17 octobre 1891

UNE SEULE REPRÉSENTATION DU GRAND SUCCÈS DU THÉÂTRE DU PALAIS-ROYAL

**LES HÉRITIERS GUICHARD**

Comédie-vaudeville en 3 actes de M. G. Marot

ON COMMENCERA PAR

**Un Nuage dans un ciel bleu**

Comédie-vaudeville en 1 acte, de M. G. Marot

- Avec MM.  
 RICHE, du Palais-Royal ;  
 NÉRAT, de la Gaité ;  
 DUVIVIER, de la Renaissance ;  
 LÉO, du Déjazet ;  
 HODIN, de Cluny ;  
 SÉNÉCHAL, du Châtelet ;  
 Mme Rose BRUYÈRE, des Variétés ;  
 Mlle Jane DAREL, du Vaudeville ;  
 Mlle MARIANI du Châtelet ;  
 Mlle A. RÉGNAULT, de la Gaité ;  
 Mme DUVIVIER, de la Renaissance.

La nouvelle comédie de M. Gaston Marot, *Les Héritiers Guichard*, a obtenu à Paris, aux Variétés, un grand et légitime succès. Succès de fou rire. Mérite rare, l'auteur a fait une œuvre d'un comique irrésistible sans sortir des limites du bon goût. Une troupe d'artistes éprouvés joue avec ensemble et un entrain endiable, l'épopée de ces Héritiers qui a fait rire tout Paris. — La province et l'étranger riront d'aussi bon cœur que les Parisiens.

Le nom seul de M. A. Delétraz, l'administrateur de la tournée, nous dispense de l'éloge.

Nous l'avons vu à l'œuvre, et ce sera pour lui un succès de plus — un succès mérité.

**AUDOUARD** Chirurgien-dentiste à Brive, a l'honneur d'informer sa clientèle du Lot qu'il sera à Cahors, Hôtel du Palais National, régulièrement le 4<sup>e</sup> mercredi de chaque mois.

**Bibliographie**

On lira avec fruit dans la 335<sup>e</sup> livraison de la GRANDE ENCYCLOPÉDIE publiée cette semaine un intéressant article de M. P. Petit, membre de la Société botanique de France, sur l'importante famille des Diatomacées. Lire également dans le même fascicule une élégante étude littéraire sur « Dickens », par M. Ch.-V. Langlois.

Prix de chaque livraison : 1 franc. Une feuille spécimen est envoyée gratuitement sur demande. H. Lamirault et C<sup>ie</sup>, 61, rue de Rennes, Paris.

**JOURNAL DE LA JEUNESSE.** — Sommaire de la 984<sup>e</sup> livraison (10 octobre 1891). — Texte : Les conquêtes d'Hermine, par M<sup>me</sup> J. Colomb. — Excursions de vacances, par Louis Rousselet. — Dette de jeu, par Maxime Du Camp, de l'Académie française. — Le collège de France, par Alexis Lemaître. — L'industrie des montres en Suisse. — La musique militaire et ses origines, par L. Sevin. — Chaque numéro, 40 cent.

Illustrations de Tofani et E. Zier. Abonnement : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Bureaux à la Librairie Hachette et C<sup>ie</sup>, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

**SAINT-NICOLAS.** — 12<sup>e</sup> année. — Sommaire du n<sup>o</sup> 45. — 8 octobre 1891. — L'édit G. des Brulies. — Sur un radeau : Victorien Aury. — Le mois d'octobre : Tante Nicole. — Captifs à Fourmiville : S. E. Robert. — Le vœu de la petite Jeanne : Elise Lebrun. — La Fillette au Héron bleu : Ed. Dupuis. — Boîte aux lettres. — Tirelire aux Devinettes.

Illustrations par E. Meissel, C. Béarn, J. Geoffroy, J. Wagrez, Misti, Birch, Gaillard, etc. Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

**LE MONDE ILLUSTRÉ.** Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 35<sup>e</sup> années. — Sommaire du numéro du 10 octobre 1891. — Gravures : Le suicide du général Boulanger au cimetière d'Ixelles. — Les funérailles du général Boulanger. — Ses états de services écrits de sa propre main et lettre autographe. — La translation des restes du général Lassalle aux Invalides. — Le portrait du roi de Wurtemberg. — 10 gravures sur le centenaire de Wattignies. — Beaux-Arts : Le vin, tableau de Lhermitte. — Modes : Une visite à la villa.

Texte : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Silhouettes centennaires : Wattignies, par Le-nôtre. — A travers les champs, par Emile Desbeaux. — Théâtres, par Hippolyte Lemaire. — Nouvelle : Gros livres et petits pinceaux, par Gustave Gueswillers. — Nos gravures. — Echees, par Rosenthal. — Sport, récréations, rébus, etc. Le supplément contient : La poste à travers les âges (suite), par Pierre Zaccane, avec nombreuses illustrations. Le numéro 50 centimes.

**LA NATURE.** — Bureaux à la librairie G. Masson, éditeur, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du 10 octobre : — Les courses et les chevaux de course : P. Mégnin. — Le notoryctes typhlops : Dr E. Trouessart. — La ramie. — Un nouveau mode de propulsion des navires à hélice. — Souvenirs d'un voyage autour du monde : Albert Tissandier. — Questions photométriques : E. H. — Une chenille végétale : V. Brandicourt. — Régulateur-obturateur : X... ingénieur. — Chalumeau à essence minérale : Dr Z... — Chronique. — Académie des sciences ; séance du 6 octobre 1891 : Stanislas Meunier. — Physique amusante : Magus.

**NOUVELLES SCIENTIFIQUES** (Supplément 15 de la Nature) La semaine. — Informations. — Boîte aux lettres. — Petites inventions. — Hygiène et santé.

**EMPRUNT RUSSE 3 %.** Emission du 15 octobre 1891 à 79.75 pour 3 fr. de rente, soit 398 fr. 75 par obligation rapportant 15 francs. Les souscriptions sont reçues sans frais à l'agence de la Société Générale, rue Fénelon, n<sup>o</sup> 8, à Cahors.

**Pilules Suisses !** Le médicament le plus populaire de France.

**VICHY PASTILLES** aux Sels naturels Préparées par la COMPAGNIE FERRIÈRE Boîtes de 1, 2 et 5 francs. — Dans toutes Pharmacies.

**AU PROPHÈTE**

**PLANACASSAGNE**  
 Boulevard Gambetta, 91, en face le Monument  
**CAHORS**

Fabrique de couronnes funéraires  
 EN PERLES, MÉTAL ET IMMORTELLÉS  
 Réparation de vieilles couronnes

**Bourse de Paris**

Cours du 12 octobre 1891

**RENTES**

3 0/0 perpétuel.....compt.	95 50
3 0/0 amortissable.....compt.	96 50
3 0/0 Emprunt 1891.....	94 85
4 1/2 0/0 1883.....compt.	105 55

**Valeurs Françaises**

**ACTIONS**

BANQUE DE FRANCE.....	4660	»
CRÉDIT FONCIER.....	1250	»
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.....	481 25	»
COMPTOIR N <sup>o</sup> D'ESCOMPTE.....	541 25	»
EST (Chemin de Fer).....	915	»
LYON.....	1511 25	»
MIDI.....	1286 25	»
NORD.....	1850	»
ORLÉANS.....	1495	»
OUEST.....	1077 50	»
GAZ, C <sup>ie</sup> parisienne.....	1450	»
CANAL DE SUEZ.....	2870	»
CANAL DE PANAMA.....	26 25	»
Etablissements DECAUVILLE.....	310	»

**OBLIGATIONS**

LYON (fusion).....	447	»
EST 3 0/0.....	441 50	»
MIDI 3 0/0.....	449	»
NORD 3 0/0.....	452 0	»
ORLÉANS 3 0/0.....	454 50	»
OUEST 3 0/0.....	445 50	»
SUD DE LA FRANCE.....	409	»
OUEST-ALGÉRIEN.....	412	»
EST-ALGÉRIEN.....	409 5	»
CRÉDIT FONCIER, fonc. 3 0/0 1853.....	590	»
— — — 4 0/0 1863.....	519 0	»
— — — fonc. 3 0/0 1877.....	394 20	»
— — — comm. 3 0/0 1879.....	470 25	»
— — — fonc. 3 0/0 1879.....	480	»
— — — comm. 3 0/0 1880.....	474 25	»
— — — fonc. 3 0/0 1883.....	422	»
— — — 3 0/0 1885.....	479 20	»
— — — bons 100 fr. av. lots.....	52	»
GAZ, C <sup>ie</sup> parisienne.....	526 55	»

**Valeurs Étrangères**

RUSSE, 4 0/0 1889.....	96 50
RUSSE, 4 0/0 consolidé.....	98 70
PORTUGAIS 3 0/0 (rente).....	37 25
PORTUGAIS 4 1/2 0/0 1889.....	277
LOMBARDS, 3 0/0.....	316
SARAGOSSE 3 0/0.....	367 50

**Valeurs en banque**

Ch. RUSSE (gr. Société).....	652 50
Oblig. GUAYAQUIL (Equateur) 6 0/0.....	470
— PORTO-RICO 3 0/0.....	457 00
— BAHIA (Brésil) 5 0/0.....	002 70

**BULLETIN FINANCIER**  
 du 12 octobre 1891

On se trouvait dans l'impossibilité de monter, il a fallu baisser, et le mouvement de recul a été d'autant plus facile que les valeurs étrangères nous sont arrivées lourdes. La liquidation de Londres qui commence demain ne paraît pas devoir être très facile. Elle se fera probablement en baisse sensible sur la dernière. La question de l'augmentation du taux de l'Escompte revient sur l'eau.

Le 3 0/0 est à 95.72 1/2, le nouveau à 94.42 1/2 On se demande le motif de la baisse persistante des actions de nos grandes sociétés de crédit. Le Foncier est à 1246.55. La Banque de Paris cote 773.75 le Crédit Lyonnais est assez ferme à 802.50,

Le Crédit mobilier reste ferme. Les fonds internationaux sont très mauvais. L'Italien résiste assez bien, mais les fonds ottomans, l'Extérieure, le Portugais sont en réaction sensible.

En Banque, les valeurs minières sont lourdes. Du reste, sur le marché, la nuance n'est pas meilleure qu'au parquet. L'Alpine se maintient bien à 175. L'Explosif Fortis cote 50.

C'est jeudi prochain qu'a lieu l'émission de l'emprunt russe. Nos lecteurs connaissent les conditions de cette émission.

**DEMANDEZ** chez tous les **LIBRAIRES** et à l'imprimerie Layton, rue du Lycée (Cahors).  
**La petite Carte de poche DU LOT**



CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant quatre itinéraires différents, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Les prix de ces billets sont les suivants :  
1<sup>er</sup> itinéraire : 1<sup>re</sup> classe 225 fr. — 2<sup>e</sup> classe 170 fr. — Durée de validité : 45 jours.  
2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> itinéraires : 1<sup>re</sup> classe, 180 fr. — 2<sup>e</sup> classe 135 fr. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Enfin, il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe réduits de 25 %, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

Billets d'aller et retour de Familles pour les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Pau, Biarritz Salies-de-Béarn

Tarif spécial A n° 34 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes sont délivrés à toutes les stations du réseau d'Orléans avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours.

Toute l'année, pour Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary, Pau, St-Jean-de-Luz et Salies-de-Béarn.

Et du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre, pour Alet, Argelès-Vieuzac, Ax, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Capvern, Couza-Montazels,

Hendaye, Laruns-Eaux-Bonnes, Oloron-Sainte-Marie, Pierrefitte-Nestalas, Saint-Girons, Salies-du-Salat et Ussat-les-Bains.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif légal d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Pour une famille de 3 personnes 25 %  
— 4 — 30 %  
— 5 — 35 %  
— 6 — et plus 40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

Excursions aux Stations d'hiver des Pyrénées

Arcachon, Pau, Biarritz Salies-de-Béarn

Tarif spécial A n° 11 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans pour :

Alet, Arcachon, Argelès-Vieuzac, Ax, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Biarritz, Capvern, Couza-Montazels, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Laruns-Eaux-Bonnes, Oloron-Sainte-Marie, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Saint-Girons, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, Salies-du-Salat et Ussat-les-Bains.

Durée de validité : 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une Gare située à 500 kil. au moins de la station hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller com-

me au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de 5 jours, moyennant le paiement aux administrations pour chaque fraction indivisible de 5 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

**ENCYCLOPÉDIE**

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE  
MM. BERTHELOT, de l'Institut; HARTWIG, DEBENBOURG, prof. à l'École des langues orientales; F. CAMILLE DREYFUS, député de la Seine; A. GÉRY, prof. à l'École des Chartes; GLASSON, de l'Institut; H. LAURENT, examinateur à la Faculté de médecine; G. A. LAISSANT, docteur en sciences mathématiques; D. L. LAURENT, examinateur à l'École polytechnique; E. LEVASSEUR, de l'Institut; H. MARION, prof. à la Sorbonne; E. MONIZ, conservateur de l'École des beaux-arts; A. WALLAT, prof. à la Faculté des lettres d'Alger.

OUVRAGE HONORÉ D'UNE SOUSCRIPTION DES MINISTRES DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DES TRAVAUX PUBLICS, DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES, de la VILLE DE PARIS, d'un grand nombre de BIBLIOTHÈQUES, etc.

LA GRANDE ENCYCLOPÉDIE formera environ 25 vol. gr. in-8 colombier de 1200 pages, ornés de nombreuses illustrations et cartes en couleurs hors texte. Elle se publie par livraisons de 48 pages paraissant chaque semaine alternativement UNE le jeudi, DEUX le jeudi suivant, soit SIX livraisons par mois ou TROIS volumes par an.

Les souscriptions à l'ouvrage complet sont reçues aux prix de  
Broché : 600 fr., payables 10 fr. par mois ou 500 fr. comptant  
Relié : 750 fr., payables 15 fr. par mois ou 650 fr. comptant  
UNE FEUILLE SPÉCIMEN EST ENVOYÉE GRATUITEMENT SUR DEMANDE

AUDOUARD

Ex-Professeur de PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES A PARIS

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE NATIONALE Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN-DENTISTE A BRIVE

Se rendra à CAHORS, le 4<sup>me</sup> mercredi de chaque mois HOTEL DU PALAIS-NATIONAL

DENTS & DENTIFIERS

De tous systèmes et à tous les prix PRIX MODÉRÉS Pour toutes les opérations relatives à l'art dentaire FACILITÉ DE PAIEMENT

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour le consulter de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

Adresse télégraphique : AUDOUARD, BRIVE

A VENDRE

Une grande MAISON, sise à Figeac, avec cour et vaste jardin, ainsi que l'Etablissement des bains y annexé. Facilités pour le paiement. S'adresser au bureau du Journal.

AVIS Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

TABLEAU de la Marche des Trains sur la Nouvelle ligne de TOULOUSE-MONTAUBAN-BRIVE, à partir du 1<sup>er</sup> Juillet 1891.

De Paris à Toulouse					De Toulouse à Paris					
	Expr. 1 <sup>o</sup> , 2 <sup>o</sup> , 3 <sup>o</sup> cl.	Expr. 1 <sup>o</sup> , 2 <sup>o</sup> , 3 <sup>o</sup> cl.	Expr. 1 <sup>o</sup> , 2 <sup>o</sup> , 3 <sup>o</sup> cl.	Express 1 <sup>re</sup> classe.		Express 1 <sup>re</sup> classe.	Expr. 1 <sup>o</sup> , 2 <sup>o</sup> , 3 <sup>o</sup> cl.	Expr. 1 <sup>o</sup> , 2 <sup>o</sup> , 3 <sup>o</sup> cl.	Express	Omnibus.
PARIS..... départ.	12 <sup>h</sup> m.	9 <sup>h</sup> m.	3 <sup>h</sup> 10s.	7 <sup>h</sup> 40s.	—	TOULOUSE..... départ.	2 <sup>h</sup> 25m.	2 <sup>h</sup> 30m.	6 <sup>h</sup> 15m.	9 <sup>h</sup> 25m.
BRIVE..... { arrivée.	12 40	6 21	7 40	5 8	Omnibus	MONTAUBAN..... départ.	3 24	4 30	7 30	7 30
{ départ.	1 10	6 45	7 50	5 17	7 <sup>h</sup> 5	Fonneuve.....	—	4 43	—	7 43
Noailles.....	1 25	—	8 5	—	7 20	Albias.....	—	4 51	—	7 51
Châteaux.....	1 35	—	8 15	—	7 30	Réalville.....	—	4 59	—	7 59
Gignac-Cressensac.....	1 48	—	8 28	—	7 43	Caussade.....	3 49	5 11	7 58	8 11
SOULLAC..... { arrivée.	2 8	7 26	8 48	5 58	8 3	Borredon.....	—	5 21	—	8 21
{ départ.	2 14	7 29	8 53	6 1	8 11	Montpezat.....	—	5 38	—	8 38
CAZOULÈS..... { arrivée.	2 21	—	9 »	—	8 18	Lalbenque.....	—	5 53	—	8 54
{ départ.	2 22	—	9 1	—	8 21	Cieurac.....	—	6 1	—	9 2
Lamothe-Fénelon.....	2 35	—	9 14	—	8 34	Sept-Ponts.....	—	6 13	—	9 14
Nozac.....	2 45	—	9 24	—	8 44	CAHORS..... { arrivée.	4 32	6 21	8 46	9 22
GOURDON.....	3 »	8 »	9 36	6 32	8 58	{ départ.	4 38	6 30	8 54	9 30
Saint-Clair.....	3 10	—	9 46	—	9 8	Espère.....	—	6 44	—	9 44
Dégagnac.....	3 22	—	9 58	—	9 20	Saint-Denis-Catus.....	—	6 57	—	9 57
Thédirac-Peyrilles.....	3 33	—	10 9	—	9 31	Thédirac-Peyrilles.....	—	7 11	—	10 11
Saint-Denis-Catus.....	3 45	—	10 20	—	9 43	Dégagnac.....	—	7 20	—	10 20
Espère.....	3 54	—	10 29	—	9 52	Saint-Clair.....	—	7 29	—	10 29
CAHORS..... { arrivée.	4 5	8 41	10 40	7 13	10 3	GOURDON.....	5 23	7 44	9 43	7 23
{ départ.	4 20	8 47	—	7 20	7 25	Nozac.....	—	7 53	—	7 32
Sept-Ponts.....	4 31	—	—	—	7 37	Lamothe-Fénelon.....	—	8 2	—	7 42
Cieurac.....	4 47	—	—	—	7 55	CAZOULÈS..... { arrivée.	—	8 11	—	7 52
Lalbenque.....	4 56	—	—	—	8 4	{ départ.	—	8 13	—	7 54
Montpezat.....	5 7	—	—	—	8 15	SOULLAC..... { arrivée.	5 47	8 20	10 7	8 2
Borredon.....	5 20	—	—	—	8 29	{ départ.	5 50	8 25	10 11	8 8
Caussade.....	5 31	9 31	—	8 4	8 40	Gignac-Cressensac.....	—	8 54	—	8 40
Réalville.....	5 40	—	—	—	8 50	Châteaux.....	—	9 5	—	8 51
Albias.....	5 48	—	—	—	8 58	Noailles.....	—	9 13	—	9 »
Fonneuve.....	5 56	—	—	—	9 7	BRIVE..... { arrivée.	6 32	9 28	10 55	9 16
MONTAUBAN.....	6 11	9 58	—	8 30	9 23	{ départ.	7 1	—	11 5	12 27
TOULOUSE..... arrivée.	7 55	11 10	—	9 29	—	PARIS..... arrivée.	4 37 <sup>m</sup>	—	10 21 <sup>m</sup>	—

École de Notariat de Toulouse

DIRECTION : Rue des Lois, 32

PROFESSEURS :

Cours théoriques : M. GUIRAUDUE, Docteur en droit, ancien Notaire, Avocat.  
Cours d'actes et d'application : M. CHAYROU, ancien Principal clerc de Notaire, à Paris.  
Cours d'Enregistrement : M. NOUBLET, ancien Receveur de l'Enregistrement et des Domaines.  
Cours de liquidation (le jeudi matin) : M. CHAYROU.

Ouverture des Cours : le lundi 2 novembre 1891

L'enseignement complet dure une année. — Les cours sont de 4 heures par jour et ont lieu le matin de 8 à 10 h., et le soir de 4 à 6 h. — Autant que possible, les demandes d'inscription doivent être adressées avant le 15 octobre. La circulaire et le programme de l'enseignement sont envoyés à toute personne qui en fait la demande à M. Chayrou, Directeur de l'École de Notariat, rue des Lois, 32, Toulouse.

LE COURRIER DES MODES PARISIENNES

12 pages - 15 centimes

plus complet que les journaux à 25 cent.

publie chaque samedi 50 modèles élégants et pratiques de robes, manteaux, chapeaux, costumes d'enfants, ouvrages, etc., avec explications et patrons découpés. Feuilletons, Causerie médicale, p<sup>o</sup> M<sup>o</sup> le D<sup>r</sup> BERTILLOU. Etude : QUE FERONS-NOUS DE NOS FILLES? décrivant toutes les professions et métiers pouvant être exercés par des femmes. Nombreuses primes. Chez tous les libraires.

ABONNEMENTS D'ESSAI

Pour 3 mois (156 pages), le journal simple : 2<sup>fr</sup> 50. Avec chaque fois une gravure colorée, 3 mois : 5<sup>fr</sup>. Pour l'abonner, envoyer mandat-poste ou timbres aux Éditions : IMANIS & C<sup>o</sup>, 35, Rue de Valenciennes, PARIS

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

EXPOSITION CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse Clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, Saison d'Hiver

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande



PLUS de CHEVAUX COURONNES !!! Crésation prompt et sans trace des chutes, écorchures, coupures, piqûres, crevasses, cassures, gerçures de la peau, plaies de toute nature. Réparation exacte du poil par le Réparateur. Se trouve dans les Pharmacies. Flacon de 1<sup>fr</sup> 50 et 2<sup>fr</sup> 50 avec instruction. Se défier des contrefaçons. — Exiger le vrai Réparateur TRICARD, dit aussi Réparateur J. B. A. T., connu depuis plus de 20 ans, toujours en

Maçons carrés plats, Etiquettes jaunes. — Remarque bien ces détails pour ne pas être trompé.